

TON REVENU PROFESSIONNEL GLOBAL

2021

(salarié ou libéral)

2022

MONTANT DE TA COTISATION

1	Au-dessus de 60 000 €	1 470,00 €
2	De 48 000 € à 60 000 €	1 230,00 €
3	De 36 000 € à 48 000 €	990,00 €
4	De 24 000 € à 36 000 €	750,00 €
5	De 12 000 € à 24 000 €	510,00 €
6	Nouvel adhérent / Moins de 12 000 €	260,00 €
7	Architecte Honoraire	120,00 €
8	Associé supplémentaire	330,00 €
9	Membre Bienfaiteur	Au-delà de 1 500,00 €
10	Nouvel inscrit à l'Ordre des Architectes	130,00 € / an pendant 2 ans

	Nom / prénom	€
Architecte référent :		
Associé 1 :		
Associé 2 :		
Associé 3 :		
	TOTAL :	

Société :	
Téléphone :	Courriel :
Mode de paiement : annuel <input type="checkbox"/> trimestriel <input type="checkbox"/> mensuel <input type="checkbox"/> par prélèvement automatique (1)	
(1) Demander RIB du SAR à Sylvie Bourreau	Montant total (€) :

A RENSEIGNER OBLIGATOIREMENT (1)

(1) dans le cadre de la loi portant sur la rénovation de la démocratie sociale et la représentativité syndicale

Nb d'associés :	Libéral <input type="checkbox"/>	Salarié <input type="checkbox"/>
Nb de salariés (équivalent plein temps en 2021) :		
Chiffre d'affaire 2021 :		
N° SIREN :		

Date : _____ Signature : _____